

## **COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 30 JUILLET 2025**

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 30 juillet 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat a abordé la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours général 2025, qu'il présidera le 31 juillet 2025. Il a félicité le Gouvernement, notamment le Premier Ministre, le Ministre de l'Education nationale, le Ministre de la Formation professionnelle et technique, le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur et l'ensemble des composantes de la communauté éducative : enseignants, apprenants, parents d'élèves, pour les efforts collectifs consentis en vue du déroulement normal de l'année scolaire, notamment des évaluations ainsi que des examens et concours malgré les difficultés récurrentes notées dans l'organisation et la sécurisation des épreuves.

Le Chef de l'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations aux candidats admis au Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (CFEE), au Baccalauréat et au Brevet de Fin d'études Moyennes (BFEM). Il a demandé au Gouvernement d'évaluer, dans les meilleurs délais, les résultats de l'année scolaire et de tirer les enseignements pédagogiques des examens et concours organisés en 2025. Cette étape, indispensable, permettra d'engager les ajustements nécessaires pour une transformation en profondeur de notre système éducatif en adéquation avec les projections d'inscription d'élèves dans les différents cycles : préscolaire, élémentaire, moyen et secondaire.

La promotion d'une Ecole de qualité et d'excellence, conforme à nos valeurs endogènes, demeure le socle de la valorisation du capital humain national et de la consolidation de notre souveraineté. Dès lors, le Président de la République a demandé au Premier Ministre d'intensifier la mise en œuvre des projets et programmes de réalisation et de réhabilitation d'infrastructures et d'équipements scolaires, selon un agenda et une cartographie nationale maîtrisés. Sur ce point, il a souligné l'impératif d'accélérer la résorption des abris provisoires et la montée en puissance des LYNAQUE (Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Equité). Au demeurant, il a rappelé, notamment aux Ministres de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et technique, l'urgence d'une revue cohérente et pragmatique des curricula, voire une refonte systématique des programmes de formation. Ces derniers doivent mieux intégrer le développement du Numérique et les besoins évolutifs de l'économie nationale.

Le Chef de l'Etat attache une importance primordiale à la qualité des enseignements et apprentissages dispensés. D'où la nécessité d'une adaptation continue et du renforcement permanent de la formation et de l'encadrement des enseignants, de même que des méthodes d'enseignement. A cet effet, il a demandé au Ministre de l'Education nationale d'engager les voies et moyens pour asseoir l'Excellence dans l'Ecole publique, à travers le développement soutenu du contrôle qualité, avec la modernisation de l'Inspection générale de l'Education et de la Formation, des Inspections d'Académie ainsi que des Inspections de l'Education et de la Formation.

Le Président de la République est revenu sur la problématique de la restructuration et de la relance des politiques de promotion de l'emploi pour les jeunes. En effet, il est constaté à la fin de chaque année scolaire et des cycles universitaires, l'arrivée en masse, sur marché du travail, de nouveaux diplômés issus de la formation professionnelle et technique, des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel (ISEP), des Universités et établissements publics et privés d'enseignement supérieur. C'est dire que la formation professionnelle et technique, l'insertion socio-économique et l'emploi des jeunes restent des priorités nationales. Ils s'érigent même en urgences sociales. C'est à ce titre qu'il a demandé au Premier Ministre, au Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions et à celui de la Formation professionnelle et technique d'accélérer, avec l'implication de tous les acteurs, la mise en œuvre des recommandations de la 4<sup>ème</sup> édition de la Conférence sociale consacrée à l'Employabilité et à l'Emploi des jeunes. Il s'agit, aussi et surtout, de :

- restructurer pour plus de proximité, d'efficacité et d'efficience, les dispositifs de formation, d'encadrement, de soutien et de financement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- finaliser l'élaboration et amorcer la mise en œuvre de la nouvelle Politique nationale de l'Emploi, en cohérence avec la Stratégie nationale de Développement.

En ce qui concerne le suivi des préparatifs du Grand Magal de Touba qui sera célébré le mercredi 13 août 2025, le Chef de l'Etat a rappelé au Gouvernement l'urgence de prendre, dans chaque secteur concerné, toutes les dispositions et mesures préventives adéquates, afin d'assurer l'organisation optimale de cet évènement religieux d'une envergure internationale. Il s'est félicité de l'inscription du Grand Magal de Touba au Patrimoine national immatériel. Ce qui ouvre la voie à la valorisation continue de nos évènements religieux dans notre histoire et dans le processus d'ancrage d'une économie endogène avec le développement significatif du tourisme religieux. Enfin, il a invité le Premier Ministre à veiller à la relance du programme de modernisation des cités religieuses du Sénégal.

Le Président de la République a abordé la question de l'amélioration de la prise en charge des malades insuffisants rénaux qui demeure l'une des grandes problématiques de la politique de santé publique. Il a demandé au Gouvernement de mettre en œuvre, avec le concours du corps médical et des Comités dédiés, les solutions les plus adaptées, afin d'améliorer durablement la prise en charge des malades insuffisants rénaux sur l'ensemble du territoire national. En outre, il a indiqué au Gouvernement, notamment au Ministre en charge de la Santé, l'importance de développer une politique mobilisatrice de prévention et de lutte contre l'insuffisance rénale à travers des campagnes de sensibilisation efficaces des populations.

Au titre de son agenda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il procédera, le samedi 02 août 2025, dans la forêt classée de Mbao, au lancement des activités de reboisement relatives à l'édition 2025 de la Journée nationale de l'Arbre. Il se rendra aussi, prochainement, à Touba pour une visite de courtoisie au Khalife général des Mourides, dans le cadre des célébrations du Grand Magal.

**AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES,  
le Conseil a examiné et adopté :**

- le Plan de redressement présenté par Monsieur le Premier Ministre :
- le projet de loi portant création de l'Office national de lutte contre la Corruption ;
- le projet de loi portant statut et protection des lanceurs d'alerte ;
- le projet de loi relatif à l'accès à l'information ;
- le projet de loi sur la déclaration de patrimoine.

**Le Ministre de la Formation professionnelle et technique,  
Porte-parole du Gouvernement  
Amadou Moustapha Njekk SARRE**